## Autorisation Parentale d'intervention médicale en cas d'accident

Nous, soussignés,agissant en
qualité de représentants légaux de notre enfant mineur :
Nom, prénom de l'enfant
Date de naissance
Numéro de sécurité sociale qui couvre les frais de l'enfant
autorisons le praticien à pratiquer tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement du
diagnostique et toute intervention médicale ou chirurgicale y compris avec phase d'anesthésie/réanimation
que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.
Fait à, le, le
Signature du Parent 1 précédée de la mention « lu et approuvé »
Signature du Parent 2 précédée de la mention « lu et approuvé »

## **IMPORTANT**

En cas d'urgence, l'enfant est transporté au Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph situé à Paris 14<sup>ème</sup>.